



Collège nature



Sensibiliser les collégiens à la nature



2026-2027

Sommaire

Le dispositif

L'objectif.....	4
Les missions.....	5
Les structures animatrices ..	6
Les séances proposées	6
La sortie sur un espace naturel sensible	7
L'évaluation.....	7
La participation financière du Département	7
La commission de sélection.....	8
Les échéances.....	8
Le lien avec le label E3D.....	8

Le concours

L'objectif.....	9
Les Trophées	9
Les modalités de participation	10
La sélection des lauréats	10
La participation financière du Département	11
Les échéances (année civile).....	11
Droit à l'image.....	11

Pour aller plus loin

Présentation du dispositif ..	12
Les structures partenaires ..	12
Autres liens utiles.....	12

Annexes

Annexe 1 - Fiche mission ..	15
Annexe 2 - Fiches espaces naturels sensibles.....	21
Annexe 3 - Fiche d'évaluation	37
Annexe 4 - La démarche aire terrestre éducative.....	41

Illustrations : © Stéphanie Misiak
Photos : © M Briola, F. Couturier,
L.A Curtelin, A. Delicque,
M. Digard, I. Pereira, A. Lainé,
M. Vergnol,

Collège nature



DISPOSITIF ET CONCOURS

La direction de l'eau, de l'environnement et de l'agriculture (DEEA) et la direction des collèges, de l'éducation et de la jeunesse (DCEJ) du Département de Seine-et-Marne, en lien avec la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne proposent le dispositif « Collège nature ».

Celui-ci s'inscrit dans le cadre de l'axe 2 du « Parcours collégien » mis en place par le Département : « le collégien citoyen : ouverture sur son environnement ».

« Collège nature » vise à sensibiliser les collégiens à la nature et à favoriser la découverte des sites naturels constituant leur cadre de vie, en particulier les Espaces Naturels Sensibles (ENS) et permet aussi d'appréhender les relations entre l'Homme et son environnement. Il repose sur un accompagnement technique d'un projet de classe mené par l'équipe pédagogique des professeurs.

Il permet par ailleurs de participer au concours « Collège nature ».



Département de Seine-et-Marne

Direction de l'eau,
de l'environnement
et de l'agriculture

Service sites et réseaux naturels

environnement@departement77.fr

01 64 14 76 49

Le dispositif

L'objectif

Le dispositif s'articule autour de thèmes naturalistes (fin de l'[annexe 1](#)) et se déroule sur trois séances tout au long de l'année. Une des séances comprend la découverte d'un espace naturel sensible régional, départemental ou communal ouvert au public ([annexe 2](#)). Le projet de classe des professeurs sera agrémenté par des interventions naturalistes.

L'objectif est d'amener les élèves à réfléchir sur l'impact des comportements de l'Homme sur son environnement, notamment de :

- découvrir le patrimoine naturel proche et de façon active ;
- découvrir et comprendre les fonctionnalités des milieux naturels (services rendus, etc.) ;
- prendre conscience de la fragilité des milieux : l'intérêt de les préserver, de les gérer ;
- être acteur : adopter une attitude citoyenne, respecter le vivant.

Le dispositif s'intègre à un projet de classe développé par l'équipe pédagogique. Il vise également à favoriser l'implication active des élèves dans la découverte de la nature.

Il s'adresse aux établissements scolaires du second degré, cycles 3 et 4.

Sensibiliser les collégiens à la nature



Les missions

Trois niveaux d'approche de la nature sont proposés aux professeurs sous forme de « mission » : de la découverte de la biodiversité à l'expertise.



MISSION DÉCOUVRIR

L'équipe pédagogique souhaite faire découvrir aux collégiens la nature dans les espaces verts du collège ou à proximité de l'établissement.



MISSION COMPRENDRE

Le projet de classe propose aux élèves d'aller plus loin dans la connaissance de la biodiversité. Cette mission propose d'observer, de comprendre les phénomènes et d'approfondir les connaissances.



MISSION AGIR

Le but de cette mission est d'accompagner les enseignants dans la réalisation d'un projet éco-citoyen en faveur de la biodiversité, avec par exemple la création d'une aire terrestre éducative ([annexe 4](#)).



La candidature

Les professeurs remplissent la fiche mission ([annexe 1](#)) et la transmettent au Département. L'ensemble du projet devra être validé par le chef d'établissement après avis du conseil d'administration du collège.

Des ateliers « découverte du dispositif » sont proposés aux professeurs en amont de l'inscription et à la demande.

Les structures animatrices

Les structures naturalistes qui animent les séances en classes sont les suivantes : l'association naturaliste de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau (ANVL), le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP), le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Boucles de la Marne (CPIE), la fédération des Chasseurs de Seine-et-Marne (FDC77), la Ligue de protection des oiseaux (LPO), l'association Muziconte nature (conte et botanique), le parc naturel régional du Gâtinais français (qui intervient uniquement sur son secteur géographique), l'association Seine-et-Marne environnement (SEME), Office national des forêts (ONF).



BOUCLES DE LA MARNE



Agir pour
la biodiversité



Conte
Musique
Botanique

Association Muziconte Nature



Une réunion est organisée en début d'année scolaire entre l'équipe pédagogique, l'équipe administrative de l'établissement, la structure animatrice et le Département de Seine-et-Marne. À la suite de celle-ci, un compte rendu est transmis par le naturaliste indiquant les dates, heures et contenus des interventions.

Les séances proposées

Les animateurs interviennent sur trois séances :

- séance 1 : en classe et/ou sur un site naturel de proximité ;
- séance 2 : en classe et/ou sur un site naturel de proximité ;
- séance 3 : découverte d'un ENS.

La durée d'une séance en classe est de 2 heures

**La durée de l'animation sur ENS
est d'une demi-journée**



**Inscription via l'ENT
sur parcours collégiens :**

Dispositif « Collège nature » - n° 60



La sortie sur un espace naturel sensible

Les ENS de la Seine-et-Marne sont présentés dans « Les fiches espaces naturels sensibles » ([annexe 2](#)).

22 espaces naturels sensibles départementaux

8 espaces naturels sensibles communaux

Les espaces naturels sensibles régionaux sont accessibles via la signature par le collège d'une convention d'occupation de sites avec Île-de-France Nature.

Pour plus d'information : www.iledefrance-nature.fr/tous-nos-espaces-naturels-regionaux

INFO BUS



En amont de la sortie ENS, bien vérifier l'accessibilité du bus auprès de l'animateur.

Pour profiter des ENS tout en respectant la nature, adoptez les bons gestes et suivez la réglementation.



L'animation est reportée ou annulée si Météo-France place le département en vigilance orange « vent violent » ou « orages », ou si les rafales annoncées localement dépassent 70 km/h. Elle est également reportée dans les 48 heures suivant un coup de vent, afin de permettre aux services de gestion des ENS d'intervenir et de sécuriser les sites.



Souvenirs inoubliables



Ne pas sortir des chemins



Cueillette interdite



Respirez à pleins poumons



Emportez vos déchets



Ne pas nourrir les animaux

L'évaluation

À l'issue des interventions, il est proposé aux professeurs de remplir une fiche d'évaluation ([annexe 3](#)).

La participation financière du Département

Le Département prend en charge les interventions des structures animatrices dans la limite de 3 séances par classe dans la limite de 3 séances et pour 2 classes maximum.

Le Département prend en charge le financement de la totalité du coût de déplacement en bus en privilégiant l'ENS le plus proche de l'établissement.

La réservation du bus et le paiement du transporteur seront réalisés directement par le collège : la participation lui sera versée, après réception de la facture acquittée. Les factures devront parvenir au Département mi-septembre au plus tard.

À noter : le projet déposé dans le cadre du dispositif « Collège nature » ne peut pas faire l'objet d'un financement dans le cadre du dispositif « Projets locaux » de la direction des collèges, de l'éducation et de la jeunesse du Département.

La commission de sélection

La commission est constituée des conseillers départementaux, des services du Département (la direction des collèges, de l'éducation et de la jeunesse, la direction de l'eau, de l'environnement et de l'agriculture et la direction de l'architecture, des bâtiments et des collèges), du chargé de mission éducation au développement durable de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale, et des structures naturalistes partenaires du dispositif. La sélection sera validée par des conseillers départementaux.

25 collèges maximum seront retenus pour participer au dispositif, avec une limite de 2 classes par établissement.

Une liste d'attente avec trois collèges sera établie en cas de désistement.

Les candidatures devront répondre aux critères suivants :

- la mise en œuvre d'activités concrètes par les élèves ;
- la pluridisciplinarité du projet (scientifique, littéraire, artistique, sportive, etc.) ;
- les objectifs du projet de classe sont bien identifiés par rapport aux thèmes ;
- l'adéquation entre le thème et le projet ;
- la communication faite autour du projet dans le collège et à l'extérieur ;
- l'originalité du projet.



Les échéances

Le dispositif « Collège nature » se déroulera en plusieurs étapes (année civile).

- Ouverture à candidature : février
- Clôture des candidatures : fin août
- Démarrage des animations : à l'automne

Le lien avec le label E3D

Le label « Établissement en démarche globale de développement durable » (E3D), porté par l'Éducation nationale reconnaît, et valorise les établissements engagés dans une démarche globale, c'est-à-dire avec un projet de développement durable fondé sur une continuité entre enseignements, vie scolaire, gestion/maintenance de la structure et ouverture sur l'extérieur grâce au développement de partenariats, notamment avec les acteurs territoriaux tels que le Département de Seine-et-Marne.



Les collèges bénéficiant du dispositif « Collège nature » sont invités à demander la labellisation E3D durant la même année scolaire, s'ils ne sont pas encore labellisés. Les collèges qui sont déjà labellisés E3D peuvent déposer un nouveau dossier de candidature s'ils estiment avoir progressé dans leur démarche globale (en vue d'obtenir le label E3D de niveau 2 ou 3).

Le dispositif « Collège nature » contribue pleinement à de nombreux objectifs de développement durable ODD 3 (accès à la santé), ODD 4 (éducation), ODD 6 (eau propre), ODD 13 (changement climatique), ODD 14 (vie aquatique et zones humides), ODD 15 (vie terrestre et biodiversité) et ODD 17 (partenariat territorial).



Le concours

L'objectif

Le concours « Collège nature » s'inscrit dans le cadre de la participation des collèges au dispositif du même nom et a pour but de récompenser l'engagement et de valoriser les actions des collégiens au sein de ce dernier.

À noter : un collège ne peut pas être lauréat deux années consécutives, afin de favoriser la participation du plus grand nombre d'établissements.

Les Trophées



Un séjour de 2 jours en pension complète sur l'île de loisirs de Buthiers avec des animations nature, sportives et culturelles (observatoire « nuit étoilée », balade rupestre, accrobranche, course d'orientation, etc.).



Une sortie sur Ferra Botanica (vélorail) et une balade contée avec l'association Muziconte sur l'ENS du val du Haut Morin et l'office de tourisme de La Ferté-Gaucher.



La « fête des abeilles et des insectes pollinisateurs » organisée avec des apiculteurs dans le collège ou sur un site apicole du territoire.



Les modalités de participation

1^{re} étape - Transmission des projets

Les collèves transmettent une restitution des activités sous format vidéo (MP4) réalisée par les élèves (au collège et sur le terrain), dans le cadre de leur projet de classe. Trois lauréats seront sélectionnés et viendront présenter leur projet à la commission, le jour de la cérémonie.

2^e étape - Cérémonie à l'Hôtel du Département

Les trois collèves lauréats seront conviés à l'Hôtel du Département à Melun pour une cérémonie comprenant l'audition des lauréats et la remise des trophées.

Lors de cette audition, les élèves de chaque collège disposeront de 5 à 10 minutes pour présenter de manière synthétique leurs travaux (sous forme de diaporama, démonstration pratique, etc.) devant la commission, avec laquelle ils pourront échanger.

À l'issue des auditions, les membres de la commission remettront les trophées aux collégiens.



La sélection des lauréats

La commission de sélection retiendra trois lauréats. Celle-ci sera constituée :

- de l'élue en charge de l'environnement, de l'élue en charge des collèves, de l'élue en charge de la jeunesse, de la réussite éducative et de l'innovation pédagogique ;
- des services du Département (direction des collèves, de l'éducation et de la jeunesse, direction de l'eau, de l'environnement et de l'agriculture, direction de l'architecture, des bâtiments et des collèves) ;
- du référent de l'éducation au développement durable de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale ;
- des associations naturalistes partenaires du dispositif.

Les 3 lauréats seront prévenus de leur sélection par mail.

Chaque projet de classe sera analysé selon cinq critères.

- **Format**
qualité, clarté de la présentation
- **Adéquation entre le projet de classe et le thème naturaliste**
exemple : le projet du collège porte sur « l'impact de l'activité humaine sur la nidification des oiseaux ». Le thème naturaliste demandé par le professeur est « faune et habitats » et plus particulièrement sa déclinaison sur les oiseaux : reconnaissance des oiseaux, chants, morphologie. Le thème et le projet sont en cohérence
- **Action pratique : réalisation par les élèves**
exemple : protocoles de sciences participatives, aménagement d'un espace d'accueil de la biodiversité locale dans le collège ou à proximité (jardin, haie, mare, nichoirs, sentier pédagogique, etc.
- **Communication autour du projet**
l'impact de l'action dans le collège (ENT, site internet, parents d'élèves, autres élèves), et à l'extérieur (mairie, écoles primaires, presse locale, réseaux sociaux, etc.)
- **Originalité**

La participation financière du Département

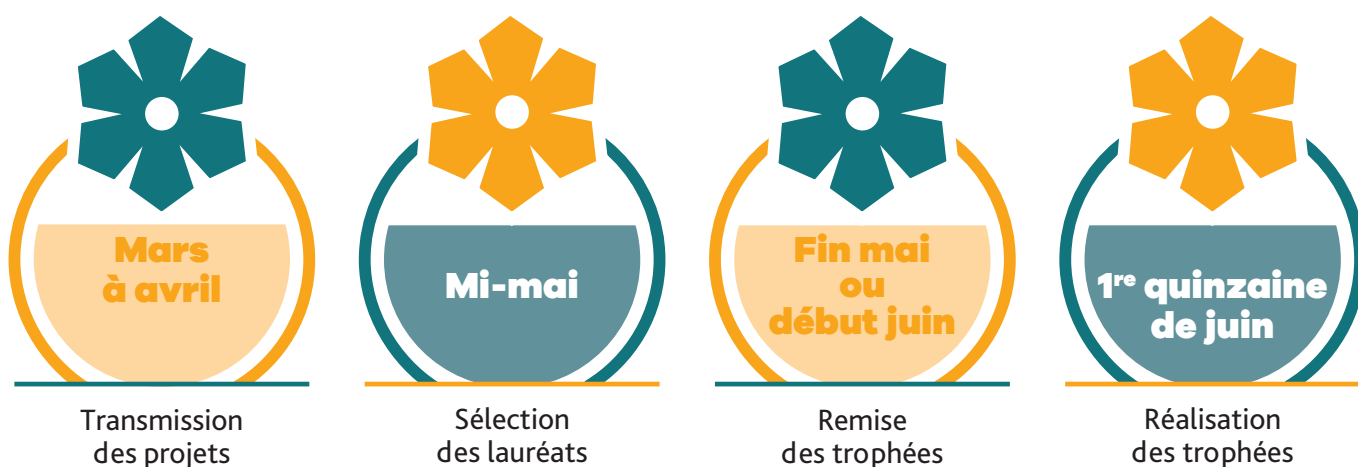
Le Département finance la totalité du transport en bus pour les trois collèges lauréats du concours vers l'Hôtel du Département et vers les lieux de réalisation des trophées.

La réservation du bus et le paiement du transporteur seront réalisés directement par le collège. Le Département versera au collège la totalité du montant correspondant, après réception de la facture acquittée. Les factures devront parvenir au Département mi-septembre au plus tard.

Pour les trophées, le Département prend en charge la réservation des entrées des lieux concernés. Aucune réservation n'est à prévoir par les collèges.

Pour la « fête des abeilles », le Département organise et subventionne les interventions de la structure apicole. L'organisation et la logistique dépendront du lieu de réalisation du trophée.

Les échéances (année civile)



Les projets sont à envoyer via l'ENT sur Parcours collégien :

Dispositif « Collège nature » - n° 60



Récompenses pour les collèges non lauréats

Les collèges n'ayant pas été lauréats recevront en remerciement de leur engagement les récompenses suivantes :

- un **diplôme de participation au concours Collège nature**
- un **lot d'encouragement** constitué des derniers magazines de la Hulotte



Droit à l'image

Il sera demandé les autorisations du droit à l'image pour l'ensemble des collégiens participants au dispositif.



Pour aller plus loin

Présentation du dispositif

- **Vidéo de présentation**
Youtube : [Collège nature 2024](#)
- **Site du Département de Seine-et-Marne**
<https://seine-et-marne.fr/fr/college-nature>
- **Vers les lauréats au concours 2024-2025**
[Collège nature 2025 : quels sont les 3 collèges lauréats ? | Département de Seine-et-Marne](#)

Les structures partenaires

- **Association des naturalistes de la Vallée-du-Loing :**
<https://www.anvl.fr/sorties-nature/>
- **Conservatoire botanique national du Bassin parisien :**
<https://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/>
- **CPIE des Boucles de la Marne :** <https://www.cpie-bouclesdelamarne.fr/sensibilisation/scolaires>
- **FDC :** <https://www.fdc77.fr/animations-scolaires/>
- **Ferra Botanica - vélorail / 2 Morin, Destination nature**
(Office de tourisme de La Ferté-Gaucher ENS du val du Haut Morin) : <https://www.ferrabotanica.com/>
- **France Nature Environnement :** <https://www.environnement77.fr/>
- **Île-de-France Nature :** <https://www.iledefrance-nature.fr/tous-nos-espaces-naturels-regionaux/>
- **La Ligue de protection des oiseaux :** <https://www.lpo-idf.fr/>
- **Muziconte nature :** <https://laurentazuelos.fr/index.php/qui-suis-je/l-association>
- **Objectif terre 77 :** <https://www.objectifterre77.org>
- **Parc naturel régional du gâtinais français :** <https://www.parc-gatinais-francais.fr/>
- **Seine-et-Marne environnement :** catalogue des animations pédagogiques proposées
<http://seine-et-marne-environnement.fr/images/LAP2024.pdf>

Autres liens utiles

Parcours collégien

Autres dispositifs proposés par le Département pour les collégiens : Tour des métiers 77, plateforme numérique de stage, mini entreprise, mobil'histoire, collège au cinéma, etc.

[Bienvenue sur le Parcours Collégien 77](#)

Prêts d'expositions et de matériel

Durant les séances, l'animateur peut mettre à disposition du matériel acquis par le Département (appareils photos numériques, loupes binoculaires, caméras, loupes de botanistes, boîtes loupes, filets à papillons, guides de détermination). Tout le matériel sera restitué à l'animateur à la fin de chaque séance.

Des expositions peuvent être mises à disposition gratuitement.

Pour consulter les expositions : http://www.seine-et-marne-environnement.fr/R_expos.html

ONF : <https://www.onf.fr/vivre-la-foret/activites-et-loisirs-en-foret/+1d99::centre-pedagogique-forestier-de-fontainebleau.html>

Annexes



Annexe 1	
Fiche mission	15
Annexe 2	
Fiches espaces naturels sensibles	21
Annexe 3	
Fiche d'évaluation	37
Annexe 4	
La démarche aire terrestre éducative	42

Annexe 1



FICHE MISSION

<p>MISSION</p> <input type="checkbox"/>	<p>MISSION</p> <input type="checkbox"/>	<p>MISSION EXPERTISE</p> <input type="checkbox"/>
---	---	---

Formulaire à retourner à retourner via l'ENT sur Parcours collégien :
Dispositif « Collège nature » - n° 60

Porteur du projet	
Nom du collège :	
Nom du chef d'établissement :	
Adresse postale :	Tél :
.....	Courriel :
Disciplines de l'équipe pédagogique concernées par le projet :	
.....	
Contact référent 1 :	Tél :
Discipline	Courriel :
Contact référent 2 :	Tél :
Discipline	Courriel :
Première classe Niveau de la classe : <input type="checkbox"/> 6° <input type="checkbox"/> 5° <input type="checkbox"/> 4° <input type="checkbox"/> 3° <input type="checkbox"/> SEGPA <input type="checkbox"/> ULIS <input type="checkbox"/> club EDD Nombre d'élèves :	Deuxième classe Niveau de la classe : <input type="checkbox"/> 6° <input type="checkbox"/> 5° <input type="checkbox"/> 4° <input type="checkbox"/> 3° <input type="checkbox"/> SEGPA <input type="checkbox"/> ULIS <input type="checkbox"/> club EDD Nombre d'élèves :

Participation à d'autres dispositifs :

- Label E3D (Académie) : oui non
- Parcours collégiens (autre que « Collège nature ») Axe 1 Axe 2 Axe 3 Axe 4
Descriptif :

Participation au concours « Collège nature » :

La restitution devra rendre compte des actions réalisées par les élèves : réalisations en faveur de la biodiversité, article, jeu, exposition, diaporama, blog, carnet de suivi des animations, affiche, poème, etc sous forme d'une vidéo*

*NB : les restitutions pourront être exposées à l'Hôtel du Département.

oui non

Validation par le conseil d'administration du collège

Date de validation

(L'avis du CA peut être transmis ultérieurement par courriel)

À le 20.....

Signature du chef d'établissement :

EXEMPLES DE THÈMES PROPOSÉS POUR STRUCTURER LES SÉANCES

La fresque de la biodiversité	Atelier ludique et collaboratif de 2 h pour comprendre la biodiversité et les liens entre les êtres vivants. À travers jeu de cartes et échanges, les collégiens découvrent les impacts des activités humaines et les leviers d'action.
Flore et gestion écologique	
Les sauvages de Seine-et-Marne	Découverte de la flore spontanée du collège. Observer, reconnaître les plantes à l'aide de clés de détermination et fabrication d'un herbier.
La vie des arbres	Reconnaître les essences présentes en Seine-et-Marne, comprendre la structure des arbres et découvrir leur fonctionnement.
Florilège botanique	Approche scientifique et sensible de la flore sauvage mêlant art et science, à composer selon vos choix : histoire évolutive des plantes, enquête botanique, création de clés de détermination, tableaux végétaux, atelier d'écriture et d'oralité, balade botanique contée.
La nature aux quatre saisons et découverte du changement climatique	Phénologie des êtres vivants : étude de l'apparition d'événements périodiques déterminée par les variations saisonnières du climat.
Dans la peau du naturaliste	Découvrir l'environnement proche et comprendre l'écosystème environnant afin de choisir un protocole adapté, choisir un protocole de sciences participatives. Identifier et classer les espèces trouvées avec l'aide des clés de détermination.
Faune et habitats	
Les oiseaux	Reconnaissance des oiseaux : morphologie et chants.
Les insectes	L'entomologie au travers du suivi photographique des insectes pollinisateurs (SPIPOLL).
La mobilité des hommes et des espèces	Trame verte et bleue : maillage de réservoirs de biodiversité (espaces où les espèces effectuent leur cycle de vie) et de corridors écologiques assurant les connexions entre des réservoirs de biodiversité.
Notre oreille, le bruit et la perception des ultra-sons par les chauves-souris	Comprendre ce qu'est un son et un bruit. Comment les chauves-souris perçoivent les ultra-sons ?
Vous avez dit « herpétologie » ?	Découverte et identification des différentes espèces d'amphibiens et de reptiles. Inspection des mares, recherche des pontes et écoute des chants des amphibiens. Point sur la fragilité de ces espèces et les menaces qui pèsent sur leurs milieux naturels.
Développement durable	
La consommation responsable	Impacts du mode de consommation sur l'environnement.
Jardiner au naturel	Découverte de l'écosystème d'un jardin. L'importance du sol, alternatives aux pesticides.
La ressource en eau	
Ne polluons pas l'eau	Les différentes formes de pollution. Qu'est ce qui pollue l'eau ? Les conséquences ?
Économisons l'eau	L'importance d'économiser l'eau.
Les écosystèmes liés aux zones humides	Observer, comprendre, agir.
Géologie	
Géologie et gestion du paysage	Formation des roches sédimentaires. Découverte des roches du Bassin parisien. Fossiles et biodiversité.

Annexe 2

Collège nature



LES FICHES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

Rivières, vallées, plateaux, plaines, forêts et étangs. La Seine-et-Marne compte quantité d'espaces abritant des niches écologiques remarquables.

Depuis 1991, le Département de Seine-et-Marne œuvre pour la protection de la nature et des paysages. Il acquiert, aménage et gère des espaces menacés par l'urbanisation ou qui méritent d'être sauvegardés et valorisés pour leurs intérêts faunistiques, floristiques et paysagers : les ENS permettent l'accès à tous à la nature.

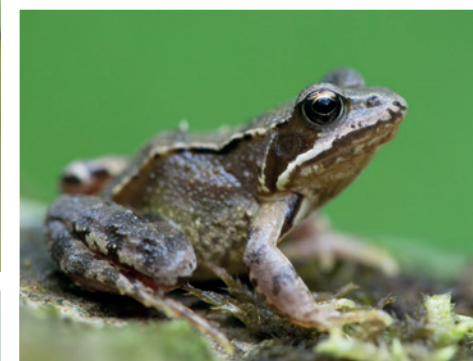
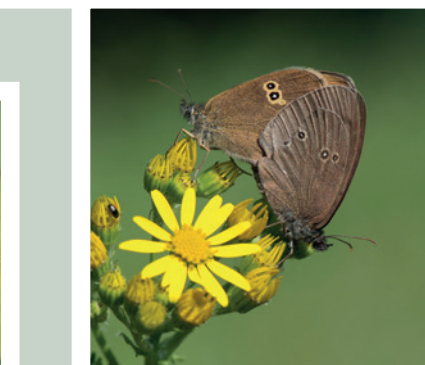
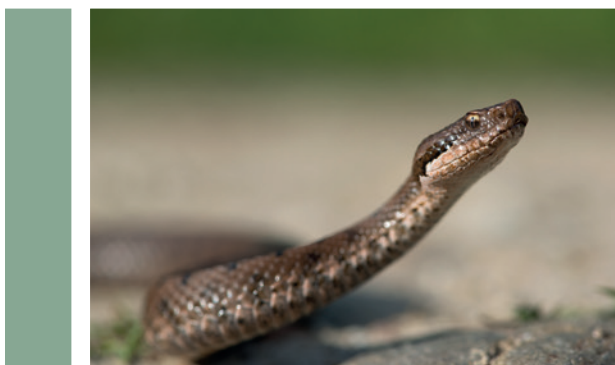
Les ENS sont aménagés et ouverts au public, de façon gratuite et permanente. Ils sont des supports pédagogiques lors des sorties scolaires. Dans le cadre du dispositif « Collège nature », ils sont des exemples de gestion et de préservation des milieux naturels et de la biodiversité.

22 ENS départementaux sont ouverts au public. Chaque site dispose d'une brochure descriptive avec des informations sur l'historique, l'aménagement, la gestion et les richesses naturelles. Toutes les informations sont disponibles sur le site du Département :

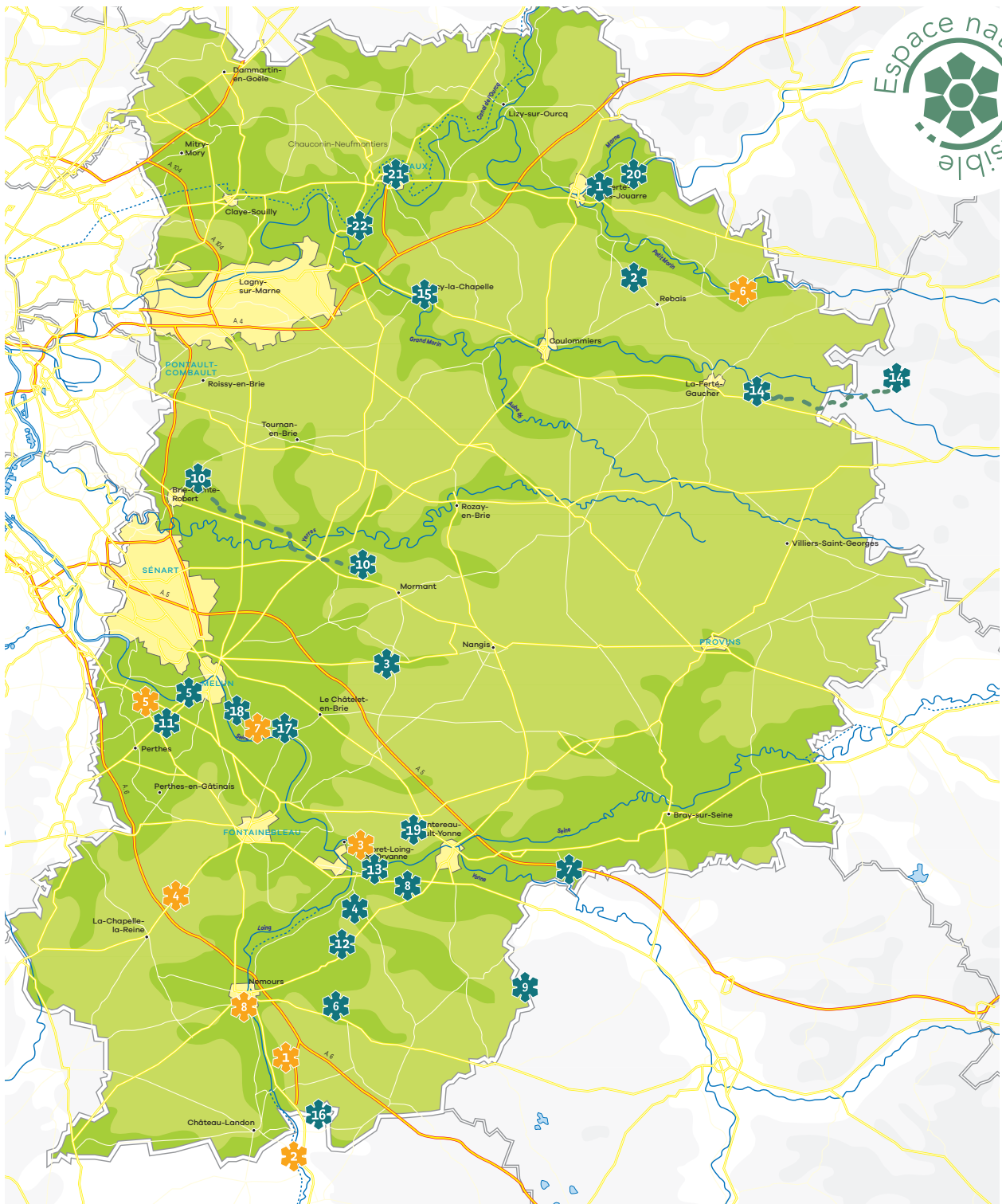
www.seine-et-marne.fr/fr/annuaire-des-espaces-naturels-sensibles.

8 ENS communaux sont ouverts au dispositif « Collège nature » et sont à retrouver à la fin de l'annexe 2.

Les ENS régionaux sont également accessibles : www.iledelfrance-nature.fr/tous-nos-espaces-naturels-regionaux/



Carte des ENS en Seine-et-Marne



Espace naturel sensible départemental

- | | | |
|-------------------------------|--------------------------------|------------------------------------|
| 1 Le bois de la Barre | 7 Le Carreau Franc | 13 Les Basses Godernes |
| 2 Le bois de Doue | 8 La prairie Clemenceau | 14 Le val du Haut Morin |
| 3 Les Bordes Chalonges | 9 Les îles de l'Orvanne | 15 La frayère du marais |
| 4 La Plaine de Sorques | 10 Le chemin des roses | 16 Le marais de Cercanceaux |
| 5 La prairie Malécot | 11 La Rivière | 17 Le parc de Livry |
| 6 Le bois des Palis | 12 Le marais d'Épisy | |

Espace naturel sensible communal

- 1** La prairie de Glandelles
- 2** La vallée du Fusin - Prés Patouillats
- 3** Le trou canard
- 4** La platière de Meun
- 5** Le domaine de Raymond Sachot
- 6** La vallée du Nébourg
- 7** Les bois de Campouais, de Pincevent et du Rocheton
- 8** Île du Perthuis

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) départementaux



1 - LE BOIS DE LA BARRE La Ferté-sous-Jouarre

INFO BUS



Superficie : 33 hectares

Liaison douce (de la gare de La Ferté-sous-Jouarre au parking ENS) : 700 m

Coordonnées GPS du parking :

48.950958, 3.116478

Distance : boucle de 1 km + accès aux chemins forestiers

Milieux : bois, mares

Intérêts : botanique, entomologie, ornithologie, histoire, ancienne carrière de pierres meulières, géologie

Particularités : sentier découverte, bancs, circuit à télécharger via l'application « Balade Branchée » sur la vie d'un carrier de la pierre meulière

Coteau boisé ayant servi autrefois pour l'exploitation des pierres meulières. Le fil conducteur de la visite est la découverte, au travers d'une bande dessinée, des métiers, des techniques et des hommes, qui ont exploité la pierre meulière. À chaque étape, sont présentées les techniques mais également les conditions de travail et les qualités requises pour exercer ces métiers d'antan, particulièrement difficiles.

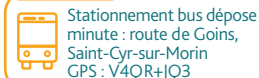
À proximité

- ENS : bois de la Bergette (La Ferté-sous-Jouarre) et bois de Doue (Doue, Jouarre)
- Val du Haut Morin (La Ferté-Gaucher)
- Musée André Planson (La Ferté-sous-Jouarre)
- Cryptes mérovingiennes de l'Abbaye (Jouarre)
- Parcours meulier dans la ville disponible à l'office du tourisme (La Ferté-sous-Jouarre)
- Musée de la Seine-et-Marne (Saint Cyr-sur-Morin) et maison Pierre Mac Orlan (visites auprès du musée départemental)
- Fromagerie Ganot à Jouarre (affinage des bries)



2 - LE BOIS DE DOUE Doue et Jouarre

INFO BUS



Superficie : 185 hectares

Coordonnées GPS du parking ONF : 48.89455, 3.098708

Distance : 7 km de chemins forestiers

Milieux : bois, mares

Intérêts : botanique, entomologie, ornithologie, site intégré à la forêt domaniale de Choqueuse, étangs de pêche moyen-âgeux asséchés, circuit via l'application « Balade Branchée » en compagnie d'une drôle de bricoleuse qui rêve de voler comme les chauve-souris

Le bois est composé de chênes. Des mares forestières sont présentes dans les secteurs les plus humides. Elles accueillent plusieurs espèces d'amphibiens dont le triton alpestre ou la grenouille rousse. Dans les clairières, le rare lézard vivipare pourra être observé. En parcourant le sentier de 7 km, le promeneur averti pourra découvrir différentes espèces de mousses et de lichens peu communes.

À proximité

- ENS : bois de la Bergette et bois de la Barre (La Ferté-sous-Jouarre), val du haut Morin (La Ferté-Gaucher)
- Musée de l'imprimerie (Rebais)
- Musée de la Seine-et-Marne (Saint-Cyr-sur-Morin), maison Pierre Mac Orlan (visites auprès du musée de la Seine-et-Marne)
- Cryptes mérovingiennes de l'Abbaye (Jouarre)
- Parcours meulier dans la ville disponible à l'office du tourisme de la Ferté-sous-Jouarre
- Fromagerie Ganot à Jouarre (affinage des bries)
- Butte de Doue (Doue)
- Jardin du point du jour (jardin remarquable) à Verdelot
- Galleria continua à Boissy-le-Châtel (centre d'art contemporain)
- Musée et parc des Capucins (Coulommiers)
- Commanderie des Templiers (Coulommiers)



3 - LES BORDES CHALONGES

Bombon et St Méry

Superficie : 65 hectares

Coordonnées GPS du parking : 48.552947, 2.855575

Distance : 2 boucles disponibles, la plus grande de 3 km

Milieux : bois, berges de rivière, mares, sources, gouffre

Intérêts : botanique, entomologie, ornithologie, site classé vallée de l'Ancoeur, ancienne meule

Particularités : panneaux de découverte, tables de pique-nique, bancs, espace de repos

Préservée au titre des sites naturels, la vallée du ru d'Ancoeur dispose d'un environnement architectural et historique exceptionnel. C'est dans cet environnement que se trouve l'ENS les Bordes Chalonges, site présentant une grande diversité de milieux naturels. Des allées et sentiers balisés invitent à la découverte de la faune et de la flore. La salamandre « Cassandre » guide le public lors de la visite du site.

À proximité

- Château de Blandy (Blandy-les-Tours)
- Chapelle Notre-Dame de Roiblay (Saint-Méry)
- Château d'Aunoy (à proximité de Champeaux)
- Château des Dames (Le Châtelet-en-Brie)
- Collégiale (Champeaux)
- Château de Vaux-le-Vicomte (Maincy)
- Boucles de randonnées : parcours rando n° 22 « forteresse et collégiale en Val d'Ancoeur » (boucle de 14 km – 3 h 30- départ de Blandy-les-Tours)



INFO BUS



L'accès est assuré par la route de Provins D 408, la circulation des bus étant interdite depuis Bombon.

4 - LA PLAINE DE SORQUES

Montigny-sur-Loing et Moret-Loing-et-Orvanne

Superficie : 130 hectares

Liaison douce (gare de Montigny) : 3 km

Coordonnées GPS du parking : 48.344206 2.775853

Distance : boucle de 5 km

Milieux : bois, plans d'eau, prairie, berges du Loing, forêt de Fontainebleau

Intérêts : botanique, entomologie, ornithologie, ancienne carrière, site Natura 2000, zone humide

Particularités : panneaux de découverte (trame verte et bleu et l'évolution des milieux naturels), observatoires ornithologiques, circuit sur la vie des bords de chemins via l'application « Balade Branchée »

Un vaste espace naturel reliant le Loing à la forêt de Fontainebleau, composé d'étangs, de marais, de prairies et de bois. Sur place, deux observatoires ornithologiques permettent d'observer discrètement les oiseaux stationnant sur les étangs et les îlots. Un sentier-découverte parcourt l'ensemble du site sur une boucle de 5 km.

À proximité

- ENS : prairie Clemenceau, marais d'Épisy, les Basses Godernes
- Musée-jardin Bourdelle (Égreville)
- Musée de Préhistoire d'Île-de-France (Nemours)
- Ville et village d'artistes (Bourron-Marlotte, Grez-sur-Loing, Moret-Loing-et-Orvanne, St-Mammès, Veneux-les-Sablons)
- Villages de caractère (Bourron-Marlotte, Grez-sur-Loing)
- Édifice religieux remarquable (Moret-Loing-et-Orvanne)
- Musée du sucre d'orge et du vélo (Moret-Loing-et-Orvanne)



5 - LA PRAIRIE MALÉCOT

Boissise-le-Roi

Superficie : 12 hectares

Liaison douce (gare de Boissise-le-Roi) : 150 m

Coordonnées GPS du parking : 48.530311, 2.574332

Distance : boucle de 1 km

Milieux : berges de la Seine, prairies, zone humide

Intérêts : botanique, entomologie, ornithologie, zone d'expansion des crues

Particularités : gestion par pâturage avec des chevaux camarguais, circuit sur la vie des mariniers, à télécharger via l'application « Balade Branchée »

Située sur d'anciennes îles de la Seine, la prairie Malécot est proche de l'ancien bourg de Boissise-le-Roi, entre le fleuve et un étang, elle constitue une zone d'expansion des crues lors des inondations de la Seine. Un chemin de halage permet l'observation du trafic fluvial.

À proximité

- ENS : la Rivière, parc de Livry, bois de la Rochette
- Château de Vaux-le-Vicomte (Maincy)
- Musée art et histoire (Melun)
- Maison de l'abeille (Dammarie-lès-Lys)
- Édifices religieux remarquables (Melun, Dammarie-lès-Lys)
- Écomusée ferme du Coulevrain (Savigny-le-Temple)
- Musée Henri Chapu (Le Mée-sur-Seine)
- Village de caractère (Seine-Port)
- Bases de loisirs (Seine-Port, Saint-Fargeau-Ponthierry)



6 - LE BOIS DES PALIS

Poligny

Superficie : 75 hectares

Liaison douce (gare de Nemours) : 10 km

Coordonnées GPS parking : 48.256411, 2.747642

Distance : 5,5 km de chemins forestiers

Milieux : bois, friches, landes

Intérêts : géologie, botanique, entomologie, ornithologie, ambiance de sous-bois, évolution vers le climax forestier, clairière

Particularité : visite guidée avec le gnome Pallux Palis via l'application « Balade Branchée »

Issu d'un système géologique identique à celui de la forêt de Fontainebleau, le bois des Palis présente avec celui-ci des similitudes paysagères et écologiques. Le lutin Pallux Palis, mascotte de l'application « Balade branchée », vous fera découvrir, de façon ludique, la géologie du site.

Cet espace accueille des châtaigniers, chênes, ainsi que des friches riches en faune et en flore : véronique en épi, criquet à ailes bleu, mante religieuse. L'ambiance de sous-bois est marquée par de longues allées rectilignes.

À proximité

- ENS : marais d'Épisy
- Musée de Préhistoire d'Île-de-France (Nemours)
- Musée-jardin Bourdelle (Égreville)
- Édifices religieux remarquables (Nemours, Saint-Pierre-de-Nemours)
- Base de loisirs (Nemours)
- Château-musée de Nemours



7 - LE CARREAU FRANC

Marolles-sur-Seine

Superficie : 22 hectares

Coordonnées GPS du parking : 48.376172, 3.03035

Milieu : plan d'eau

Intérêts : ornithologie

Particularités : à proximité de l'A5, pas de cheminement, deux observatoires en bord de rout

Ancienne zone d'exploitation remise en état et végétalisée, ce lieu est situé sur l'une des plus importantes voies de migrations nord-sud pour les oiseaux. Le Carreau Franc abrite la colonie continentale de Sternes pierregarin (les « hirondelles de mer ») la plus importante au nord de la Loire. Deux observatoires favorisent l'accueil du public et le suivi scientifique dans le cadre de visites guidées. Ce site est accessible uniquement sur rendez-vous.

À proximité

- Musée de la faïence (Montereau-fault-Yonne)
- Musée de Préhistoire d'Île-de-France (Nemours)
- Musée-jardin Bourdelle (Égreville)



8 - LA PRAIRIE CLEMENCEAU

Moret-Loing-et-Orvanne

Superficie : 3,5 hectares

Coordonnées GPS de l'entrée du site : 48.3661553, 2.819986

Liaison douce (gare de Moret / Veneux au parking de l'ENS) : 2 km

Distance : boucle de 1,4 km

Milieu : bois, berges du Loing, prairie inondable

Intérêts : botanique, entomologie, kiosque ayant appartenu à la famille Clemenceau, circuit à télécharger via l'application « Balade branchée » en compagnie d'un jeune herboriste

Un vaste espace humide qui alterne entre boisement, prairie et bords de Loing, ce milieu est riche en faune et en flore (érable sycomore, saule blanc, etc.). Depuis les berges, on peut apercevoir la Grange Batelière, maison de la famille Clemenceau.

À proximité

- ENS : plaine de Sorques, marais d'Épisy, basses Godernes, tuf de la Celle
- Ville et village d'artistes (Moret-Loing-et-Orvanne, Saint-Mammès, Veneux-les-Sablons)
- Édifices religieux remarquables (Moret-Loing-et-Orvanne)
- Musée-jardin Bourdelle (Égreville)
- Musée de Préhistoire d'Île-de-France (Nemours)
- Musée du sucre d'orge et du vélo (Moret-Loing-et-Orvanne)
- Bases de loisirs (La Grande Paroisse, Varenne-sur-Seine)



INFO BUS



Attention accès bus difficile. Dépose minute parking de Külshcim.
GPS : 9RC8+69

9 - LES ILES DE L'ORVANNE

Voulx

Superficie : 2 hectares

Coordonnées GPS de l'entrée du site : 48.279721, 2.983736

Distance : 2,3 km (800 m boucle sur l'ENS)

Milieux : bois, clairière, berges de l'Orvanne

Intérêts : botanique, aménagement du ru (bief, exutoire, moulin) et zone humide

Particularités : passage d'un ru sous le bief d'accès au moulin

Cet ENS s'inscrit dans le site classé de la vallée de l'Orvanne. Le parcours créé accompagne celui de la rivière dans sa partie naturelle en amont de la commune de Voulx et permet une liaison avec le cœur du bourg par l'intermédiaire d'un chemin de randonnée.

À proximité :

- Village de caractère (Flagy)
- Musée-jardin Bourdelle (Égreville)
- Musée de Préhistoire d'Île-de-France (Nemours)



10 - LE CHEMIN DES ROSES

Servon / Brie-Comte-Robert /
Grisy-Suisnes / Coubert / Soignolles /
Solers / Yèbles

Superficie : 17 hectares

Coordonnées GPS des différents points d'accès :

- Servon : 48.714078, 2.579982
- Santeny : 48.715178, 2.575645
- Brie-Comte-Robert : 48.697238, 2.614841
- Grisy-Suisnes : 48.678919, 2.666339
- Soignolles-en-Brie : 48.655301, 2.70344
- Yèbles : 48.640641, 2.76724

Longueur du chemin entre Servon et Yèbles : 17 km

Milieux : bois, friches

Intérêts : botanique, paysage, histoire, corridor écologique, ancienne voie ferrée

Particularités : panneaux sur le trame verte et bleue et l'histoire du site, voie cyclable sécurisée, bancs

Cette promenade, à faire en vélo ou à pied, est située sur une ancienne voie de chemin de fer franchissant l'Yerres par viaduc. Vous découvrirez l'intérêt des corridors biologiques qui permettent la mobilité des espèces mais aussi des personnes (trame verte et bleue).

À proximité :

- Musée de la rose (Grisy-Suisnes)
- Château de Brie-Comte-Robert



11 - LA RIVIÈRE

Saint Sauveur-sur-École

Superficie : 7 hectares

Coordonnées GPS du parking : 48.49929, 2.541938

Distance : 2 km + accès aux chemins communaux

Milieux : bois, verger, berges de l'École, prairie humides

Intérêts : botanique, zone humide, bois, paysage, verger, circuit à télécharger via l'application « Balade Branchée » en compagnie d'un vieil instituteur qui vous mènera au bords de l'École

Bois, vergers, zones humides, moulin sont à découvrir le long des berges de la rivière École. L'application propose une balade autour de l'École et vous ne manquerez de découvrir quelques passereaux.

À proximité

- ENS : prairie Malécot, bois de la Rochette
- Musée des peintres de Barbizon
- Édifices religieux remarquables (Melun, Dammarie-lès-Lys)
- Écomusée ferme du Coulevrain (Savigny-le-Temple)
- Musée Henri Chapu (Le Mée-sur-Seine)
- Village de caractère (Seine-Port)
- Bases de loisirs (Seine-Port, Saint-Fargeau-Ponthierry)
- Château de Vaux-le-Vicomte (Maincy)
- Musée art et histoire (Melun)



12 - LE MARAIS D'ÉPISY

Épisy

Superficie : 44 hectares

Coordonnées GPS du parking : 48.332323, 2.778363

Liaison douce (gare de Montigny au parking de l'ENS) : 4 km

Distance : 1 km en boucle, chemin adapté aux personnes à mobilité réduite

Milieux : étang, marais tourbeux, prairie humide, roselière

Intérêts : botanique, entomologie, ornithologie, zone humide

Particularités : panneaux interactifs sur la sauvegarde du marais, plateforme d'observation, circuit à télécharger via l'application « Balade Branchée » pour découvrir les merveilles du marais, étude de paysage, ancienne carrière, pâturage

Le marais, situé sur une ancienne carrière, abrite de nombreuses espèces végétales et animales rares et menacées. Depuis 2014, cet ENS a été classé sur la « liste verte » de l'Union internationale de conservation de la nature (UNICN), ce qui en fait un lieu de référence pour les organismes de protection et de gestion de la nature (de nombreuses délégations internationales le visite).

Le public est invité à participer à la sauvegarde du marais, avec l'aide du guide naturaliste « Iris Desmarets », au travers de 5 étapes ludiques sur panneaux. À chaque étape, une thématique du marais est présentée au visiteur : le vannage, la flore, les libellules, la gestion, etc. Le visiteur doit faire le bon choix pour que le marais continue à exister. L'enjeu du parcours est de rendre lisible et compréhensible le caractère exceptionnel du marais et de son évolution.

À proximité

- ENS : plaine de Sorques, bois des Palis, prairie Clemenceau, des Basses Godernes
- Ville et village d'artistes (Bourron-Marlotte, Grez-sur-Loing, Moret-Loing-et-Orvanne, Saint-Mammès, Veneux-les-Sablons)
- Village de caractère (Bourron-Marlotte, Grez-sur-Loing)
- Édifices religieux remarquables (Moret-Loing-et-Orvanne)
- Musée du sucre d'orge et du vélo (Moret-Loing-et-Orvanne)
- Musée de Préhistoire d'Île-de-France (Nemours)
- Musée-jardin Bourdelle (Égreville)

13 - LES BASSES GODERNES

Champagne-sur-Seine

Superficie : 11 hectares

Coordonnées GPS du parking : 48.3919853, 2.7916605

Liaison douce (gare de Champagne au parking de l'ENS) : 2 km

Distance : boucle de 2 km

Milieux : étang, berges de la Seine, prairie, bois

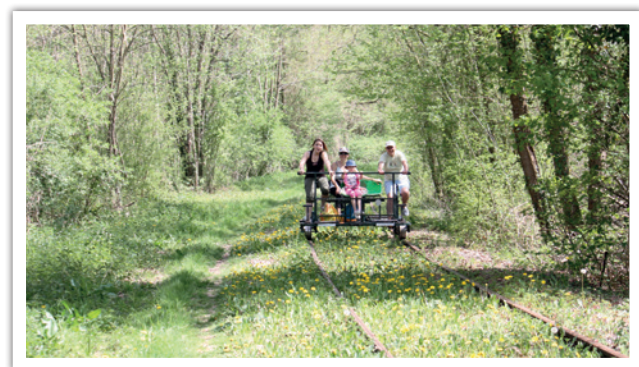
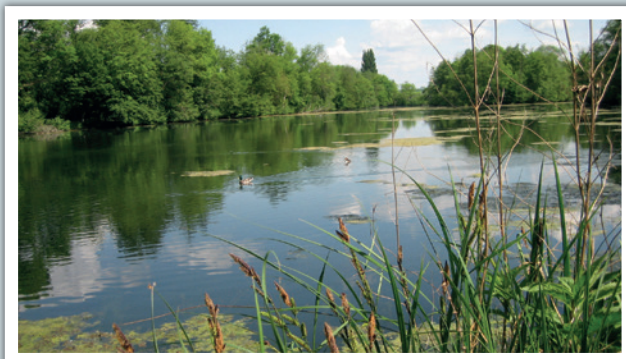
Intérêts : botanique, ornithologie, végétation aquatique, roselière, zone humide

Particularité : circuit à télécharger via l'application mobile
« Balade branchée »

Situé le long de la Seine aux lieux-dits « l'Île » et les « Basses Godernes », le site propose une boucle de promenade autour d'un étang (ancien bras de la Seine).

À proximité

- ENS : plaine de Sorques, prairie Clemenceau, marais d'Épisy, Tuf de la Celle
- Ville et village d'artistes (Moret-Loing-et-Orvanne, Saint-Mammès, Veneux-les-Sablons)
- Édifice religieux remarquable (Moret-Loing-et-Orvanne)
- Musée du sucre d'orge et du vélo (Moret-Loing-et-Orvanne)
- Bases de loisirs (La Grande-Paroisse, Varenne-sur-Seine)
- Circuit Eurovéloroute



14 - LE VAL DU

HAUT MORIN

La Ferté-Gaucher, Saint-Martin-des-Champs, Lescherolles, La Chapelle-Moutils, Villeneuve-la-Lionne, Meilleray

Attention l'activité vélorail n'est pas financée par le dispositif Collège nature (sauf pour le trophée du concours).

Superficie : 31 hectares

Coordonnées GPS (gare de Lescherolles) :

48.772584, 3.345015

Liaison douce (gare de La Ferté-Gaucher à Lescherolles) :

3,8 km

Distance : 11 km

Milieux : bois, friches, pelouses, verger

Intérêts : botanique, patrimoine bâti, paysage, continuité écologique, ancienne voie ferrée, FERRA BOTANICA entre nature et culture, franchissement du Grand Morin

Particularité : activité vélorail, panneaux sur la dynamique végétale (de la prairie au climat)

Le val du Haut Morin présente un itinéraire de 11 km qui permet de découvrir la vallée du Grand Morin. Vous pouvez cheminer soit via un parcours pédestre de 11 km (3h30), soit via un parcours en vélorail FERRA BOTANICA (2h30 – aller/retour depuis la gare de Lescherolles). Des sculptures inspirées de la nature jalonnent le parcours. Au niveau de la gare de Meilleray, un jardin pédagogique a été aménagé pour le visiteur : la zone dites de « conservatoire botanique », la zone de fauche tardive et le verger.

À proximité

- ENS : bois de la Bergette, bois de la Barre (La Ferté-sous-Jouarre) et bois de Doue (Doue, Jouarre)
- Musée André Planson (La Ferté-sous-Jouarre)
- Cryptes mérovingiennes d'Abbaye (Jouarre)
- Parcours meulier dans la ville disponible à l'office du tourisme (La Ferté-sous-Jouarre)
- Musée de Seine-et-Marne (Saint-Cyr-sur-Morin), maison Pierre Mac Orlan (visites auprès du musée de la Seine-et-Marne)
- Fromagerie Ganot à Jouarre (affinage des bries)
- Butte de Doue (Doue)
- Jardin du point du jour (jardin remarquable) à Verdelot
- Galleria continua à Boissy-le-Châtel (centre d'art contemporain)
- Musée et parc des Capucins (Coulommiers)
- Commanderie des Templiers (Coulommiers)
- AéroSphalte - pôle de loisirs mécaniques (La Ferté-Gaucher)
- Base de loisirs (Saint-Rémy-la-Vanne)

15 - LA FRAYÈRE DU MARAIS

Crécy-la-Chapelle et Couilly-Pont-aux-Dames

Superficie : 7 hectares

Coordonnées GPS du parking (gare de Villiers-Montbarbin) : 48.863122, 2.882957

Liaison douce depuis la gare Villiers-Montbarbin

Distance : 700 m (aller/retour)

Milieux : marais

Intérêts : botanique, entomologie, ichtyologie, zone humide

Cet ENS était autrefois occupé par une peupleraie. L'acquisition puis l'aménagement de ce site par le Département de Seine-et-Marne permettent aujourd'hui de constituer un champ d'expansion des crues du Grand Morin.

À proximité

- ENS : les Olivettes
- Ville et village d'artistes (Crécy-la-Chapelle, Villiers-sur-Morin, Saint-Germain-sur-Morin)
- Musée Louis Braille (Coupvray)
- Ferme du Buisson Siand (Quincy-Voisins)
- Base de loisirs (Bailly-Romainvilliers)



16 - LE MARAIS ET LA SABLIERE DE CERCANCEAUX

Souppes-sur-Loing et Dordives

Superficie : 29 hectares

Coordonnées GPS du parking : 48.164252, 2.754939

Liaison douce (gare de Souppes) : 2,6 km

Distance : boucle de 5,5 km avec le chemin de randonnée

Milieux : marais, prairies humides, berges du Loing, bois

Intérêts : botanique, entomologie, ornithologie, zone humide, circuit à télécharger via l'application « Balade branchée » suivez les pas d'Hugues un moine érudit du moyen-âge

L'ENS du « marais de Cercanceaux » a longtemps été occupé par des boisements de peupliers. Les travaux entrepris sur ce site ont permis de restaurer la prairie originelle et d'y aménager une passerelle sur le ru des Moines pour mettre en continuité ce site et celui de « la sablière de Cercanceaux » situé sur le département du Loiret. Ainsi, une boucle de promenade de plus de 6 km permet de découvrir des habitats humides complémentaires : mare, ru des Moines, marais tourbeux, rivière du Loing, prairies et étangs. Avec l'application, le visiteur fera un saut dans le temps et se retrouvera au Moyen-Âge en compagnie de Hugues le fondateur de l'abbaye et découvrira le marais et la sablière.

À proximité

- Village de caractère (Château-Landon)
- Base de loisirs (Souppes-sur-Loing)
- Ville de Ferrières en gâtinais (église, abbaye, rues moyenâgeuses)
- Abbaye de Cercanceaux
- Château du Mez le maréchal à Dordives (45) niché dans les marais
- Musée-château (beaux-arts) à Nemours



17 - LE PARC DE LIVRY

Livry-sur-Seine, Chartrettes

Superficie : 176 hectares

Coordonnées GPS du parking : 48.504597, 2.682765

Liaison douce depuis la gare de Melun

Distance : boucle de 3,5 km + de sentiers communaux

Milieux : bois, friches, plans d'eau, berges de Seine

Intérêts : botanique, histoire, entomologie, observatoire ornithologique, alignement d'arbres datant du XVIII^e siècle, zone humide

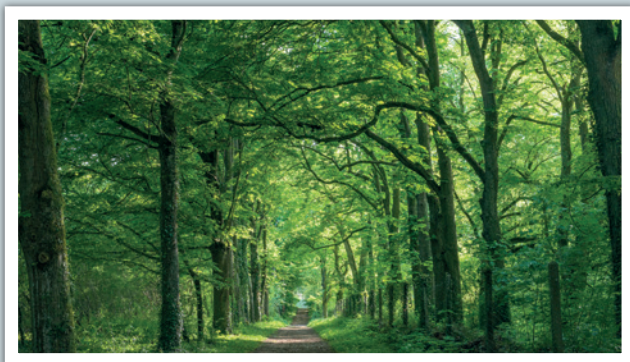
Particularité : circuit à télécharger via l'application mobile

« Balade branchée » un saut entre histoire et nature

L'ENS du Parc de Livry était autrefois rattaché au château de Livry-sur-Seine. Aujourd'hui, plus de 8 km de chemins sont ouverts au public. Une boucle de 3,5 km permet de profiter de toute la diversité de cet espace naturel. Il est également possible de contempler la Seine depuis l'ancien embarcadère ou le long du sentier qui la borde, de rêver autour du mystérieux cercle de pierres, de découvrir les habitants insolites de la mare et de se dissimuler dans l'observatoire pour voir évoluer les oiseaux.

À proximité

- ENS : prairie Malécot, la Rivière et bois de la Rochette
- Château de Vaux-le-Vicomte (Maincy)
- Château des dames (Le Châtelet-en-Brie)
- Musée art et histoire (Melun)
- Édifice religieux remarquable (Melun, Dammarie-lès-Lys, Fontaine-le-Port)
- Musée Henri Chapu (Le Mée-sur-Seine)
- Base de loisirs (Bois-le-Roi)



INFO BUS



Stationnement parking rue des Chênes à Chartrettes.
GPS : FMVM+33M

18 - LE BOIS DE LA ROCHETTE

La Rochette, Dammarie-lès-Lys

Superficie : 160 hectares

Coordonnées GPS de l'entrée du site : 48.514926, 2.650475

Liaison douce depuis la gare de Melun : 1,6 km

Distance : 10 km de chemins forestiers en continuité avec la forêt de Fontainebleau et liaison VTT, boucle pédestre à 3,5 km

Milieux : bois, mares

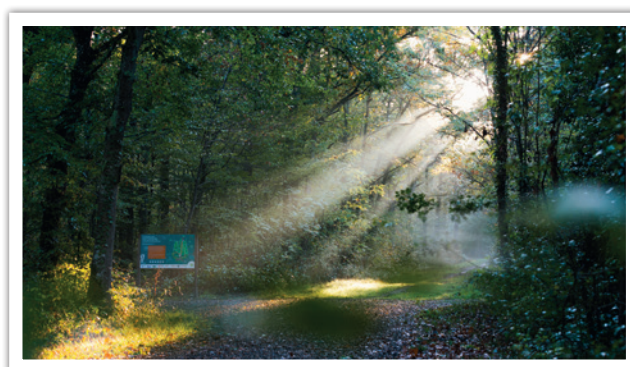
Intérêts : botanique, entomologie, ornithologie, bois intégré à la forêt de Fontainebleau

Particularité : circuit à télécharger via l'application mobile « Balade branchée » sur le mystère d'étrangle-veau, boucle de course à pied de 5 km avec des agrès sportifs et séance de fractionné liaison VTT vers la tour du massif à vélo de la forêt de Fontainebleau

Cet ENS se situe entre le massif de Fontainebleau dont il constitue la pointe nord et l'agglomération melunaise. Il est boisé en quasi-totalité. Le chêne y est majoritaire mais on trouve aussi du châtaignier et d'autres essences, en particulier dans les zones les plus humides.

À proximité

- ENS : prairie Malécot, la Rivière, parc de Livry
- Château de Vaux-le-Vicomte (Maincy)
- Château de Blandy (Blandy-les-Tours)
- Château des Dames (Le Châtelet-en-Brie)
- Musée art et histoire (Melun)
- Édifices religieux remarquables (Melun, Dammarie-lès-Lys, Fontaine-le-Port)
- Musée Henri Chapu (Le Mée-sur-Seine)
- Base de loisirs (Bois-le-Roi)



INFO BUS



Dépose minute bus, rue des Charbonniers, Dammarie-lès-Lys.
GPS : GM82+7FW
Entrée de l'ENS avenue de la Rochette.

19 - LE TUF DE LA CELLE

Vernou-la-Celle-sur-Seine

Superficie : 1 hectare

Coordonnées GPS du parking : 48.391743, 2.834363

Liaison douce (gare Vernou au parking de l'ENS) : 1,4 km

Distance : boucle de 100 m

Milieux : friche

Intérêts : site géologique d'importance nationale, ancienne carrière, panneaux découvertes sur les fouilles et le front de taille

Un voyage dans le Quaternaire attend les visiteurs : quand macaques et hippopotames vivaient en bord de Seine ! Lors des fouilles de nombreux ossements ont été mis à jour. Les visiteurs peuvent également découvrir le front de taille. Le tuf, qui constitue le front, est une roche calcaire construite au fil des millénaires par des algues bleues vivant dans les cours d'eau peu profonds. Le lieu présente un intérêt paléontologique et évoque le sujet du changement climatique.

À proximité

- ENS : plaine de Sorques, prairie Clémenceau, Basses Godernes
- Ville et village d'artistes (Moret-Loing-et-Orvanne, Saint-Mammès, Veneux-les-Sablons)
- Édifice religieux remarquable (Moret-Loing-et-Orvanne)
- Musée du sucre d'orge et du vélo (Moret-Loing-et-Orvanne)
- Bases de loisirs (La Grande-Paroisse, Varenne-sur-Seine)



20 - LE BOIS DE LA BERGETTE

La Ferté-sous-Jouarre, Chamigny

Superficie : 26 hectares

Liaison douce (gare Ferté-sous-Jouarre au parking de l'ENS) : 1 km

Coordonnées GPS du parking : 48.951667, 3.133683

Distance : 2,5 km

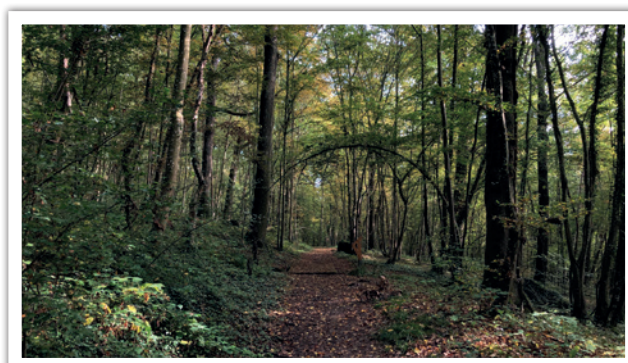
Milieux : bois, friches, prairie inondable, berges de la Marne

Particularités : verger

Cet ENS se situe entre un coteau boisé et la vallée de la Marne. Il présente un intérêt paysager et un intérêt écologique (bois, friche, prairie inondable, berges de la Marne, verger, présence d'espèces telles que les chauves-souris, etc.)

À proximité

- ENS : bois de la Barre (Ferté-sous-Jouarre) et bois de Doue (Doue, Jouarre)
- Val du Haut Morin (La Ferté-Gaucher)
- Musée de la Seine-et-Marne (Saint-Cyr-sur-Morin) et maison Pierre Mac Orlan (visites auprès du musée de la Seine-et-Marne)
- Musée de la civilisation paysanne (Jouarre)
- Musée André Planson (La Ferté-sous-Jouarre)
- Cryptes mérovingiennes de l'Abbaye (Jouarre)
- Parcours meulier dans la ville disponible à l'office du tourisme (La Ferté-sous-Jouarre)
- Fromagerie Ganot à Jouarre (affinage des bries)
- Butte de Doue (Doue)
- Jardin du point du jour (jardin remarquable) à Verdolot
- Galleria continua à Boissy-le-Châtel (centre d'art contemporain)
- Musée et parc des Capucins (Coulommiers)
- Commanderie des Templiers (Coulommiers)



21 - LA BUTTE DE MONTASSIS

Chauconin-Neufmontiers

Superficie : 46 hectares

Coordonnées GPS du parking : 48.983154, 2.842701

Distance : 4 km + boucle de la brigade marocaine 7 km

Milieux : bois

Intérêts : floristique, faunistique, historique, géologique, panorama sur les buttes de la Goële

Particularités : cheminée géodésique, audio-guide disponible sur le site de la mairie voir le lien brigade marocaine, application mobile « Balade branchée » sur les traces d'un soldat marocain de la Grande Guerre

Cet ENS offre au visiteur près de 4 km de cheminements dans un milieu essentiellement boisé. Le promeneur est invité, grâce à des panneaux, à suivre la boucle à la mémoire des brigades marocaines qui se sont battues durant la Première Guerre mondiale via un jeu de pistes. Ainsi le visiteur devient un soldat. Il a pour objectif de prendre la position haute de la butte, mais pour cela, il doit impérativement passer différentes étapes avec des jeux et un fil conducteur qui associe la position stratégique de la colline et les événements de septembre 1914. Différents points sont mis en valeur : la butte témoin, la cheminée géodésique, le télégraphe de Chappe, la bataille de la Marne.

À proximité

- ENS : les Olivettes
- Musée de la Grande Guerre (Meaux)
- Édifice religieux remarquable (Meaux)
- Musée Bossuet (Meaux)
- Ville et village d'artistes (Meaux)
- Patrimoine religieux (Jouarre)
- Usines élévatoires



22 - LES OLIVETTES

Trilbardou et Charmentray

Superficie : 119 hectares

Coordonnées GPS du parking : 48.941647, 2.799237

Distance : 1,7 km aller/retour

Milieux : plans d'eau, prairies, friches arbustives, boisements, dans une boucle de la Marne

Intérêts : panneaux, observatoires ornithologiques

Ce site est localisé dans une boucle de la Marne. Il s'agit d'un ancien site d'extraction de graviers et de sables alluvionnaires dont l'exploitation puis la remise en état ont conduit à la création de plans d'eau dans le lit majeur de la rivière. La zone est caractérisée par une richesse avifaunistique remarquable qui fait des Olivettes un site parmi les plus remarquables dans le département pour l'accueil des oiseaux d'eau.

À proximité

- ENS : butte de Montassis, frayère du marais
- Édifice religieux remarquable (Meaux, Jouarre)
- Musée Bossuet (Meaux)
- Musée Louis Braille (Coupvray)
- Base de loisirs (Jablins-Annet)
- Ville et village d'artistes (Meaux)
- RNR du Grand Voyeux
- Usine élévatoire (Trilbardou)



INFO BUS



Dépose minute devant le parking de l'ENS. Se garer plus loin.

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) communaux



INFO BUS



Attention certains sites ne sont pas accessibles au bus - voir avec l'animateur

1 - LA PRAIRIE DE GLANDELLES

La Madeleine-sur-Loing

Superficie : 16 hectares

Coordonnées GPS du parking :

48.209722, 2.714361

Distance : boucle 0,5 km et boucle 1 km

Milieux : roselière, prairies humides

La Prairie Gandelles est un lieu unique et précieux. Cette zone humide en bord de Loing est aménagée d'un platelage (passerelle en bois) qui permet sa découverte sans nuire au milieu prairial. Un petit ru offre gîte et couvert à de nombreuses espèces.

À proximité :

- ENS : marais de Cercanceaux
- Édifice religieux remarquable (La Madeleine-sur-Loing)
- Musée de Préhistoire d'Île-de-France (Nemours)
- Nombreux chemins de randonnée à proximité et sur les bords du Loing



2 - LA VALLÉE DU FUSIN

Château-Landon

Accès : depuis le parking du parc de la Tabarderie, rue de la cave Calot

Coordonnées GPS du parking : 48.147167, 2.705583

Distance : traverser le parc de la Tabarderie sur 200 m

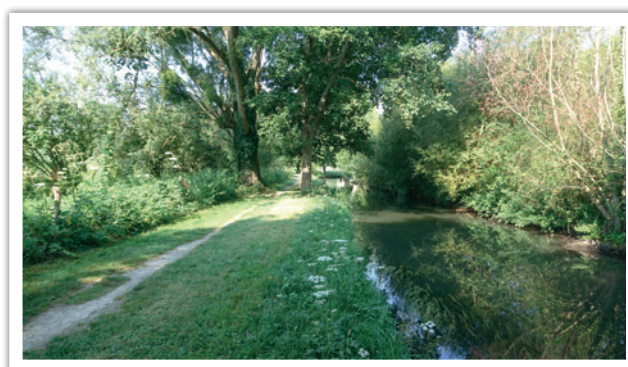
puis s'engager sur la boucle de découverte des prés Patouillats d'1 km

Milieux : bords du Fusin, mare, prairies et boisements humides

Balade entre les rivières du Fusin et du Loing. Milieu riche en biodiversité, il est un refuge pour de nombreux animaux : amphibiens, oiseaux d'eau, libellules et papillons. Chaque espèce participe à l'équilibre de cet écosystème.

À proximité

- ENS : marais de Cercanceaux
- Édifice religieux remarquable (Château-Landon)



INFO BUS



Pas d'accès bus sur le site.
Se garer à la mairie

3 - LE TROU CANARD Champagne-sur-Seine

Superficie : 1 hectare

Coordonnées GPS du parking : 48.409389, 2.798194

Distance : intérêts du site à une dizaine de mètres du stationnement

Milieu : cascade de tuf, front de taille présentant des diaclases de décollement

La ville de Champagne-sur-Seine offre des formations géologiques particulières : des diaclases et une cascade de tuf. Ces formations peuvent être admirées depuis la pente qu'emprunte le ru des Aulnettes au niveau de l'espace naturel nommé « Le trou canard ». Avec une superficie à peine supérieure à un hectare, c'est le plus petit espace naturel sensible ouvert au public en Seine-et-Marne.

À proximité

- ENS : les Basses Godernes
- ENS : le tuf de la Celle



4 - LA PLATIÈRE DE MEUN

Achères-la-forêt

Superficie : 25 hectares

Accès : lieudit de Meun, rue des Vaublas à Achères-la-Forêt.

Coordonnées GPS entrée du site : 48.346361, 2.561750

Distance : boucle de 2,8 km

Milieux : platières, pelouses, boisements, chaos gréseux, dalles, etc.

Il y a fort longtemps, le bassin parisien était recouvert d'une mer dont le fond était constitué de dépôt de sable. Au cours des temps géologiques, les grains de sable se sont cimentés pour former les platières gréseuses. Actuellement, les platières apparaissent sur des buttes de grès et offrent un paysage de landes à bruyère et de pelouses entrecoupées de vasques servant d'abreuvoirs à la faune sauvage. Autrefois utilisée par les lavandières, la platière de Meun est aujourd'hui un lieu d'agrément pour les visiteurs et de découverte d'une biodiversité bien particulière.

À proximité

- ENS : la Rivière (Saint-Sauveur-sur-École)
- Édifice religieux remarquable (Larchant)
- Ville et village d'artistes : village des peintres de Barbizon
- Musée des peintres de Barbizon (Auberge Ganne)
- Réserve naturelle régionale du marais de Larchant



5 - LE DOMAINE DE RAYMOND SACHOT

Saint-Fargeau-Ponthierry

Coordonnées GPS du parking : 48.527139, 2.545083

Distance : sentier découverte de 2 km

Milieux : ru, prairie, pâturage, mare, boisement

Le parc Raymond Sachot est le poumon vert de Saint-Fargeau-Ponthierry. Le sentier de découverte chemine tantôt dans les espaces boisés parsemés de mares et de rus tantôt au travers de la prairie humide. Il est jalonné de panneaux décrivant les différents milieux rencontrés.

À proximité

- ENS : la Rivière, la prairie Malécot



6 - LA VALLÉE DU NEBOURG

Villeneuve-sur-Bellot

Superficie : 6,64 ha

Coordonnées GPS du parking : 48.861806, 3.344500

Distance : boucle de 1,5 km

Milieux : roselière, mare, boisement, rivière du Petit Morin

Intérêts : bécassine, couleuvre d'Esculape, renoncule

Situé dans la Brie Champenoise, la vallée du Nébourg se caractérise par de verdoyantes prairies, d'anciens vergers et de forêts. Peut-être croirez-vous au cours de la balade, un petit crapaud caractéristique des flaques d'eau temporaires, appelé le sonneur à ventre jaune ? Il est facilement reconnaissable à son ventre jaune et à sa pupille en forme de cœur.

À proximité

- ENS : bois de la Barre, bois de la Bergette
- Vélorail : Ferra Botanica sur l'ENS val du Haut Morin (La Ferté-Gaucher)
- Édifice remarquable : église Saint-Rémi Saint-Louis du XII^e siècle, château du Fourchet, Pont des romains
- Musée de la Seine-et-Marne (Saint Cyr-sur-Morin)
- Village briard de Villeneuve-sur-Bellot



7 - LES BOIS DE CAMPOUAIS, DE PINCEVENT ET DU ROCHETON

La Rochette

Coordonnées GPS du parking : 48.517722, 2.655750

Distance : boucle de promenade d'environ 2,5 km

Milieux : boisement forestier

L'ENS « les bois des Campouais, de Pincevent et du Rocheton » présente un enjeu pour la biodiversité en Seine-et-Marne, en tant que réservoir de biodiversité et éléments du corridor de la sous-trame arborée. Il contribue à la préservation des milieux naturels et à la découverte de la nature par le public.

À proximité

- ENS : Le bois de la Rochette
- Les villes La Rochette, Dammarie-lès-Lys et Melun



8 - ÎLE DU PERTHUIS

Nemours

Superficie : environ 5 hectares

Coordonnées GPS du parking : 48.26467, 2.69645

Distance : platelage d'environ 200 m

Milieux : zone humide

L'île du Perthuis est un îlot naturel verdoyant situé en plein cœur de Nemours, bordé par la rivière Loing et jouxtant les anciens moulins. Elle est qualifiée de « poumon vert du cœur de ville » et fait partie d'un espace naturel protégé inscrit au réseau Natura 2000. Un platelage d'environ 200 m permet de se promener et d'observer la biodiversité végétale et animale des zones humides. Ce lieu a fait l'objet d'un projet de restauration écologique récent pour rétablir la continuité naturelle du Loing et sensibiliser le public à l'environnement et a été classé ENS en 2025.

À proximité

- ENS Le bois des Palis (Poligny)
- ENS La prairie de Gandelles (La Madeleine-sur-Loing)
- Musée de Préhistoire d'Île-de-France (Nemours)
- Base de loisirs (Nemours)
- Château-Musée de Nemours



Annexe 3



FICHE D'ÉVALUATION

Formulaire à retourner par mail à environnement@departement77.fr

Porteur du projet

Nom du collège :

Nom du chef d'établissement :

Référent(s) du projet :

Classe concernée :

Niveau :

Évaluation de l'animation

1. Préparation de l'intervention

Nom de l'animateur et de la structure :

L'animateur vous a-t-il impliqué dans la préparation du projet ?

peu suffisant trop

L'animateur a-t-il répondu à vos attentes lors de la préparation des interventions ?

oui non

Vos suggestions :

.....

.....

.....

.....

2. L'intervention

Le contenu de l'animation correspondait-il à vos attentes ?

oui non

L'animateur s'est-il adapté au niveau des élèves ?

oui non

L'animateur a-t-il bien géré le déroulement de l'animation
(prise de parole, stimulation de l'intérêt par différents supports, etc.) ?

oui non

Les élèves étaient-ils motivés par ces interventions ?

forte moyenne faible

Vos suggestions :

.....

.....

.....

L'animateur vous a-t-il proposé un protocole de sciences participatives ?

oui non

Si oui le(s)quel(s) :

Vos suggestions : (pertinence avec le thème, intérêt scientifique, etc.)

.....

.....

.....

.....

Le matériel fourni par l'animateur était-il suffisant et adapté ?

oui non

Vos suggestions :

.....

.....

.....

3. Suite à l'intervention

Quelle(s) action(s) en faveur de la nature avez-vous réalisée(s) avec vos élèves suite aux interventions ?

Descriptions :

.....

.....

.....

Les élèves ont-ils pu valoriser le projet et sous quelle forme ?
Merci de transmettre quelques photos.

oui non

- diaporama
- exposition
- article dans le journal de l'établissement
- vidéo

- restitutions littéraires
(recueil de contes, BD, carnet « découverte », etc.)
- réalisations artistiques (affiche, land art, etc.)
- autres actions :

Avez-vous réalisé des travaux complémentaires sur le thème abordé avec vos élèves ?

oui non

Si oui, lesquels :

.....

.....

.....

Évaluation de l'espace naturel sensible

Nom de l'ENS :

Le site a-t-il été un bon support pédagogique ?

oui non

Quel intérêt ? (paysagé, lien avec le thème, etc.)

.....

.....

.....

Le site est-il assez accessible ?

oui non

Suggestion pour une amélioration éventuelle :

.....

.....

.....

Annexe 4



LA DÉMARCHE AIRE TERRESTRE ÉDUCATIVE



La démarche Aire terrestre éducative a pour but d'accompagner des enseignants dans la réalisation d'un projet pédagogique écocitoyen en faveur de la biodiversité. Une aire éducative est un petit territoire naturel (une portion de zone humide, de forêt, de rivière, de parc urbain, de littoral) géré de manière participative par des élèves afin de mieux protéger et restaurer la biodiversité.

Une aire éducative est lancée à l'initiative d'un ou plusieurs enseignants (une ou plusieurs classes d'une école et/ou d'un collège) et s'adresse à des élèves de cycle 3 (CM1, CM2 et 6^e) et de cycle 4 (5^e, 4^e et 3^e). Un travail entre une école et le collège de secteur est tout à fait pertinent et envisageable. **L'enseignant identifie tout d'abord un référent pour accompagner le projet**, qui peut être membre d'une association naturaliste ou d'éducation à l'environnement, d'une structure de gestion d'espaces naturels telle un parc ou une réserve, ou encore des services techniques d'une collectivité dédiés à l'environnement.

Le binôme enseignant-référent identifie des terrains potentiels pour l'aire éducative. Les terrains potentiels peuvent être de différentes natures, le plus simple étant souvent de se rapprocher de la commune pour **travailler sur un espace public accessible et à proximité de l'établissement scolaire**. Ce premier travail de constitution d'un binôme enseignant-référent motivé et de prospection de territoires et de financements potentiels est suffisant pour inscrire son projet à la démarche Aire éducative (inscription entre mars et juin).

Ce sont les élèves qui choisissent le terrain définitif pour l'aire éducative en se réunissant sous la forme d'un « conseil des élèves ». Toutes les décisions relatives à l'aire éducative sont prises collectivement de cette manière. Le dispositif des aires éducatives est ainsi un vecteur d'éducation à l'écocitoyenneté. C'est par ailleurs **un projet d'éducation à l'environnement**, avec l'acquisition de connaissances sur la biodiversité, qui s'intègre également au programme scolaire à travers d'autres disciplines (sport, art, langues, mathématiques, musique). Enfin, l'aire éducative est un projet en faveur de l'environnement qui a vocation à durer sur le long terme. En effet, une fois l'aire éducative choisie, le binôme enseignant-référent accompagne les élèves dans **la découverte du site** (état des lieux de l'écosystème et des activités humaines présentes).

Forts de ces connaissances, les élèves choisissent des objectifs de préservation / restauration de la biodiversité (par exemple favoriser le déplacement des espèces dans le paysage, améliorer la qualité de l'eau), compatibles avec les activités humaines. Ils réfléchissent à des actions concrètes pour y répondre et les mettent en place (par exemple en plantant des haies, en ramassant les déchets et en installant des panneaux de sensibilisation du public). Pour cela, des partenaires locaux peuvent être sollicités (apiculteur, menuisier pour la construction de nichoirs, pêcheur). En fin d'année scolaire, le projet est évalué par l'Office français de la biodiversité en vue d'obtenir la labellisation « aire éducative » (label renouvelé chaque année).

Les aires éducatives permettent ainsi aux enfants de :

- **se connecter à la nature** ;
- **s'approprier leur territoire** en prenant conscience des enjeux de la préservation de l'environnement et en découvrant les diverses activités humaines qui s'y trouvent ;
- **se former à l'écocitoyenneté** ;
- **renforcer les échanges** entre la communauté éducative voire entre structures scolaires, l'équipe municipale, les usagers et les différents acteurs de la gestion et la préservation de l'environnement ;
- **partager des connaissances, des compétences, des expériences et des passions** : un projet d'aire éducative est le catalyseur de nombreuses actions, dans le sens d'une meilleure protection et restauration de la biodiversité.

Articulation entre le dispositif « Collège nature » et la démarche « Aire terrestre éducative »

Le coût global d'une aire éducative est estimé entre 3 000 € et 5 000 € et correspond principalement aux interventions de la structure du référent et des potentiels intervenants extérieurs accompagnants les élèves dans leur démarche. Cette somme peut être financée par l'OFB, les collectivités, la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France (DREAL), les agences de l'eau, des gestionnaires de l'environnement, des fondations privées, etc.

Le Département impulse la démarche ATE en proposant 3 animations (dont 1 sur ENS) mais ne finance pas la totalité du projet.

Si l'établissement scolaire est à proximité d'un espace naturel sensible, les élèves peuvent choisir de créer leur aire éducative sur cet espace.

Si l'établissement scolaire est éloigné d'un espace naturel sensible et/ou que les élèves préfèrent travailler sur un autre espace, leur projet d'aire éducative pourra s'enrichir de visites d'espace naturel sensible pour comparer la biodiversité présente entre les sites.

Guide des aires éducatives et flyer à destination des enseignants

https://ame.ofb.fr/lib/exe/fetch.php?media=docs_cadrage:flyer_presentation_ae_2021.pdf

https://ame.ofb.fr/lib/exe/fetch.php?media=docs_cadrage:guide_methodo_creation_ae_v3_final_charte.pdf

<https://ofb.gouv.fr/aires-educatives>

Contact : Margot Minguet
margot.minguet@ofb.gouv.fr





ENSEmble,
préservons la nature

seine 
&marne
LE DÉPARTEMENT

Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département

CS 50377

77010 Melun cedex

01 64 14 77 77

seine-et-marne.fr



BOUCLES DE LA MARNE



Région Île-de-France



Agir pour la biodiversité



Conte
Musique
Botanique
Association Muzicante Nature



Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais